

LA RÉVOLUTION DE LA MONDIALISATION

par Stéphane Cornet



© CPCP asbl - septembre 2008

CPCP - Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation asbl
Rue des Deux Eglises, 45 - 1000 Bruxelles - Tél.: 02/238 01 00 - info@cpcp.be - www.cpcp.be



Entrée dans l'ère de la mondialisation, notre société est, à l'aube du XXIème, inondée par les flux économiques, humains, culturels, communicationnels, politiques et sociaux. Ce nouvel ordre mondial, qui étend à une dimension planétaire, les échanges et les relations, a transformé l'espace où nous évoluons en un village global dans lequel l'autre est à portée de main.

UN PARADIGME ORGANISÉ SUR BASE DE LA DÉSORGANISATION

Le rapprochement physique et matériel entre les personnes n'a pas pour autant humanisé cette mondialisation et, malgré ses avantages indéniables, elle continue à poser question. Il est pourtant vrai que la mondialisation peut représenter une chance à maints égards : la croissance économique, l'accroissement des échanges, les nouvelles technologies, la multiplication des réseaux d'information sont autant de facteurs qui alimentent la croissance économique, la connaissance et l'émancipation des cultures, ainsi que le progrès de l'humanité. Elle nous a permis de prendre conscience de ce qui se passe à l'autre bout de la terre et nous donne une série de moyens pour mieux comprendre notre monde.

Cependant, cette mondialisation représente aussi le défi majeur de ce XXIème siècle. La société mondialisée a pour conséquence que les Etats ne sont plus en mesure de faire face, seuls, à de nombreux problèmes et enjeux communs. Environnement, commerce, sécurité... Les frontières des Etats n'arrêtent pas les pollutions, les trafics ou la violence. Les flux d'informations et les flux financiers peuvent échapper au contrôle des Etats dont les outils – réglementation, fiscalité, etc. – se révèlent souvent inadaptés à ce nouveau contexte. Ces flux ont également renforcé des acteurs devenus tout aussi, voire plus, puissants que certains Etats (monde financier, milliardaires, médias...).

Cette mondialisation affecte également le développement des pays émergents. Ce début de XXIème siècle est marqué par un accroissement sans précédent des inégalités et par un développement spectaculaire de l'écart entre pays développés et pays du tiers monde. Le constat est sans appel : 20% des pays les plus riches s'approprient 86% du produit intérieur brut mondial, tandis que les 20 % les plus pauvres en détiennent 1%. Les trois personnes les plus riches de la terre possèdent des actifs d'une valeur supérieure à celle de la production combinée des 48 pays les plus pauvres. En 2000, selon une étude des Nations Unies, les 1 % d'adultes les plus riches du monde possédaient à eux seuls 40 % des biens mondiaux et le décile le plus riche détenait 85 % du total mondial. A l'inverse, la moitié inférieure de la population adulte mondiale ne possédait qu'à peine 1 % de la richesse mondiale.

La mondialisation engendre un modèle déséquilibré de croissance économique, source de crises et d'incidents financiers plus étendus et souvent destructeurs. Les dommages causés par les variations importantes des prix des produits de base, le poids énorme de la charge de la dette et les séquelles du colonialisme ont fait l'objet d'une attention croissante en raison de la pauvreté extrême et de la détérioration de la situation en Afrique. En Amérique latine, après la «décennie perdue» des années 80, le retour au profit au cours des années 90 s'est effectué souvent aux dépens des populations les plus défavorisées.



Ces situations délicates sont à l'origine non seulement de fortes tensions sociales et politiques, mais également d'une recrudescence des conflits armés et des interventions militaires étrangères contre des États souverains.

Ces défis posés par la mondialisation nécessitent, par conséquent, une gestion commune et poussent les États à coopérer au sein d'organisations internationales de plus en plus nombreuses.

UNE RÉGULATION INTERÉTATIQUE

Des coopérations entre États peuvent dans certains cas être très positives. L'intégration européenne, et son évolution vers le fédéralisme, offre le plus bel exemple d'une tentative de régulation des effets négatifs de la mondialisation. Même si elle peine aujourd'hui à poursuivre son nécessaire approfondissement, l'Union européenne constitue, depuis cinquante ans, à la fois un pôle de stabilité et de prospérité, une union pacifiée, rassemblée autour de valeurs communes – la liberté, la démocratie, la justice et la solidarité. L'Europe doit peser sur le cours des événements, elle doit agir sur le système politique mondial afin de contrebalancer ses effets négatifs et de contribuer à la paix et à la sécurité, à l'équilibre économique, à la coopération au développement, à la gestion des migrations, etc.

D'autres institutions multilatérales, comme l'Organisation mondiale du commerce, ne recueillent pas un bilan aussi positif que l'UE. Prenant le récent échec de Genève pour témoin, il apparaît aujourd'hui difficile d'établir des règles globales de fonctionnement du commerce mondial qui soit applicables aussi bien pour les pays en voie de développement que pour les pays développés. Pourtant, la vulnérabilité particulière des pays les moins avancés et les difficultés structurelles spéciales qu'ils rencontrent dans l'économie mondiale, devraient pousser les pays membres à remédier à la marginalisation de ces pays dans le commerce international et à améliorer leur participation effective au système commercial multilatéral. Ainsi, l'existence même de l'OMC pourrait permettre de contribuer à la croissance économique, au développement et à l'emploi dans tous ses pays membres. Il faut cependant être conscient que les défis auxquels les membres sont confrontés dans un environnement international difficile et qui évolue rapidement ne peuvent pas être relevés par des mesures prises dans le seul domaine commercial. La mondialisation génère aujourd'hui d'autres préoccupations à caractères humains (délocalisation des emplois, migration économique, problèmes énergétiques, crise alimentaire, ... etc.). Il faut donc continuer à œuvrer au sein des institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et FMI) pour une plus grande cohérence dans l'élaboration des politiques économiques et sociales.

Ces différents éléments mis en exergue présentent un aperçu de la multiplicité des défis posés par la mondialisation. Elle est un phénomène complexe mais indispensable au développement de notre société. Il apparaît clairement que la mondialisation ne peut être laissée seule sans encadrement législatif et répressif adéquats. Nous possédons, à travers la réalité de cette mondialisation, la clé d'un mécanisme exceptionnel de développement, d'évolution, de richesse et de culture que nous ne pouvons laisser sur le côté. L'opportunité est telle que nous ne pouvons rester sans agir.

Nous plaidons, à ce titre, avec insistance pour une mondialisation plus juste et plus humaine, au bénéfice de tous.



CRISE FINANCIÈRE : FAILLITE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE ?

En guise de conclusion et face à l'étendue des domaines que couvre la mondialisation et dans ce contexte de crise mondiale (alimentaire, climatique, financière), intéressons-nous plus particulièrement à la crise qui secoue actuellement la pierre angulaire de la mondialisation économique, le système financier.

Suite, à la crise des sub-primes ou encore à la hausse du cours des matières premières, l'économie mondiale est confrontée à une crise financière qui mettra longtemps avant de se résorber. En Belgique, des banques comme Fortis ou Dexia ont vu leurs cours plonger vertigineusement, alors qu'ils étaient encore autour des 16 € il y a quelques mois et au-delà de 30 € l'année passée. Par ailleurs, le prix des céréales et du pétrole ne cesse d'augmenter.

Cette sensibilité du système financier international pose question. Quels effets peut-elle avoir sur notre société globalisée ? Comment rendre les échanges plus transparents ? Comment éviter la spéculation qui selon certains est à l'origine de certaines envolées de prix ? Comment réduire l'influence du contexte mondial et développer des économies régionales ? Suivons-nous le bon modèle de développement ? Notre système financier global repose-t-il sur des bases assez solides que pour pouvoir faire face à une crise d'une telle intensité ? Ne sommes-nous pas en train d'emporter les pays en voie de développement avec nous dans une faillite globale de notre système économique international ?

Selon nous, la mondialisation doit être régulée afin d'éviter ses excès et ses effets pervers, pour protéger les plus vulnérables, pour lutter contre l'aggravation des inégalités, la dégradation de l'environnement et le réchauffement climatique. La solidarité avec les pays du Sud, la mise sur pied d'un ordre économique international plus juste et le développement durable sont donc les priorités de notre action en matière de politique internationale.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.